

LES CINQ ENTREPRISES LAURÉATES DES TROPHÉES INPI 2024 SONT...

ADHEX, HEMERION, INFACO, QUANTUM SURGICAL ET WAGA ENERGY

GYS REÇOIT LE TROPHÉE INPI-FRANCE 2030



- **ADHEX** (Chenôve, Bourgogne-Franche-Comté)
Lauréate de la catégorie Industrie, Adhex propose des solutions adhésives innovantes.
- **HEMERION** (Villeneuve-d'Ascq, Hauts-de-France)
Lauréate de la catégorie Recherche Partenariale, Hemerion développe des nouvelles thérapies qui visent à lutter contre le cancer.
- **INFACO** (Cahuzac-sur-Vère, Occitanie)
Lauréate de la catégorie Export, Infaco est le leader mondial des sècheurs électriques professionnels.
- **QUANTUM SURGICAL** (Montpellier, Occitanie)
Lauréate de la catégorie Start-up, Quantum Surgical développe des solutions robotiques au service de la lutte anti-cancer.
- **WAGA ENERGY** (Eybens, Auvergne-Rhône-Alpes)
Lauréate de la catégorie Innovation responsable, Waga Energy est spécialisé dans la production de biométhane sur les sites de stockage des déchets.
- **GYS** (Saint-Berthevin, Pays de la Loire)
Lauréate du trophée INPI-France 2030, GYS conçoit et fabrique des équipements de soudage, de charge de batteries et de machines de réparation de voiture.

« Nous avons eu cette année 15 talents exceptionnels, finalistes de cette édition. Parmi eux, six ont reçu un Trophée mais tous méritent d'être applaudis ! Ces start-up, PME et ETI ont compris l'enjeu d'une bonne stratégie de propriété intellectuelle ; elles ont toutes su utiliser les outils mis à leur disposition. Bravo à elles ! » **Pascal Faure, directeur général de l'INPI.**

« Ces Trophées INPI sont une belle mise en avant des entrepreneurs qui ont su placer la propriété intellectuelle au cœur de leur stratégie et de leurs priorités, et de montrer à leurs homologues que cela est possible, bénéfique voire même indispensable. » **Bruno Bonnell, président du jury (SGPI).**

Six entreprises ont reçu un Trophée INPI 2024 à l'occasion d'une cérémonie organisée ce mercredi 27 novembre à Paris.

Les lauréats des Trophées INPI 2024 se sont vu remettre leur trophée dans **cinq catégories - Export, Start-up, Industrie, Innovation responsable, Recherche partenariale** - par João Negrão, directeur exécutif de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), Sylvie Guinard, présidente du Conseil d'Administration de l'INPI et présidente de Thimonnier SAS, Julien Delucenay, président de l'Association des Praticiens du Droit des Marques et des Modèles (APRAM), Stéphanie Kuss, directrice générale du Réseau C.U.R.I.E et Bernard Reybier, président de Fermob et ancien lauréat des Trophées INPI.

Le **Trophée INPI-France 2030** a quant à lui été remis par Bruno Bonnell, président du jury des Trophées INPI 2024 et secrétaire général pour l'investissement (SGPI).

LE JURY DES TROPHÉES INPI 2024



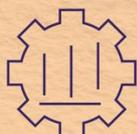
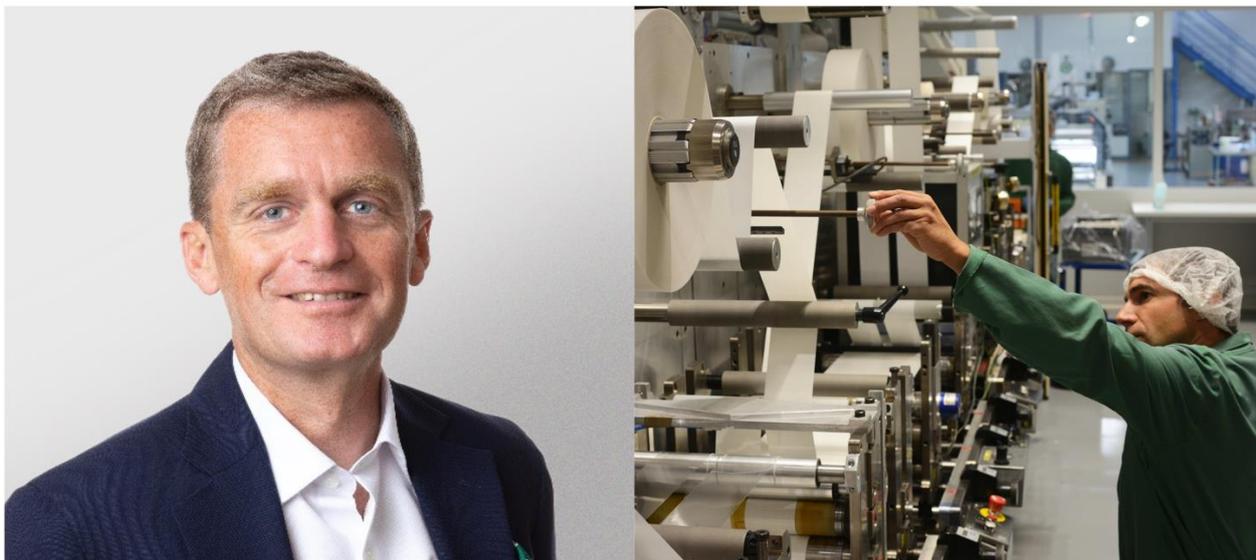
De gauche à droite : Jean-Dominique Lauwereins, cofondateur et président de Dronisos ; Jérôme Richard, président de Lify Air ; Sébastien Vieillevigne, vice-président de l'association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) ; Jérémy Vincenot, responsable innovation et technologie d'EDAP TMS ; Sophie Rémont, directrice de l'expertise et des programmes chez Bpifrance ; Didier Boulogne, directeur général délégué en charge de l'export chez Business France ; Pascal Faure, directeur général de l'INPI ; Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement (SGPI) ; Christine Kertesz, responsable du département Relations Adhérents et Enseignement à l'AFNOR ; Emmanuel Potdevin, vice-président de la compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) ; Corinne Borel, directrice adjointe et cheffe du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation à la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) ; Yann Basire, directeur général du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) ; Olivier Deschildre, chef de projet « innovation et propriété industrielle » à la Direction générale des Entreprises (DGE) ; Stéphanie Kuss, directrice générale du Réseau C.U.R.I.E ; Julien Delucenay, président de l'Association des praticiens du droit des marques et modèles (APRAM) ; Christian Peugeot, président de l'Union des fabricants (Unifab).

LAURÉAT CATÉGORIE INDUSTRIE

ADHEX, DES SOLUTIONS ADHÉSIVES INNOVANTES

Chenôve, Bourgogne-Franche-Comté

● DATE DE CREATION : 1952 ● CA 2023 : 115 M€ / BUDGET R&D : 7M€ / BUDGET PI : 489K€ ● 70 BREVETS / 5 MARQUES / 1 DESSIN ET MODELE



ADHEX
LAURÉAT 2024
CATÉGORIE INDUSTRIE

TROPHÉES
inpi 2024

Depuis plus de 70 ans, Adhex imagine des applications nouvelles pour les rubans adhésifs. L'ETI a prolongé la technologie des rubans adhésifs utilisée à l'origine pour fabriquer des pansements, pour des applications dans d'autres domaines industriels (pièces d'étanchéité ou acoustiques pour les véhicules automobiles, membranes étanches et respirantes pour le bâtiment, films à faible fluorescence pour le diagnostic médical par exemple). Elle a notamment développé des adhésifs acryliques sans solvants organiques : leur résistance à l'oxydation est idéale pour le collage sur la peau, tout en étant plus respectueux de l'environnement. Pour aboutir à ces résultats, les équipes d'Adhex suivent de près les avancées technologiques de leur domaine d'activité notamment via de la veille brevet. L'entreprise est ainsi très active dans le dépôt de brevets - deux à six par an - afin de protéger sa technologie mais aussi de rassurer ses clients. A noter également qu'Adhex bénéficie de collaborations académiques avec plusieurs brevets déposés en copropriété.

« Nous sommes très fiers de voir que nous tirons notre épingle du jeu avec des produits en pointe au niveau mondial, alors même que nous faisons face à des géants comme 3M, Avery Dennison ou Tesa. Grâce à notre agilité, nous parvenons à être plus performants. Nous progressons aussi concrètement dans la transition écologique, tant dans la conception des produits que dans l'efficacité de nos procédés. »

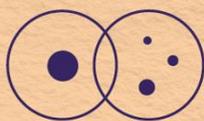
Roland de la Brosse, président d'Adhex.

LAURÉAT CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE

HEMERION, DE NOUVELLES THÉRAPIES QUI VISENT À LUTTER CONTRE LE CANCER

Villeneuve-d'Ascq, Hauts-de-France

● DATE DE CREATION : 2020 ● BUDGET R&D : 1,2 M€ / BUDGET PI : 53K€ ● 1 BREVET / 4 MARQUES



HEMERION
LAURÉAT 2024

CATÉGORIE RECHERCHE PARTENARIALE



La start-up Hemerion est née d'une technologie co développée par une équipe de recherche associant l'INSERM, l'Université de Lille et le CHU de Lille. Elle met au point des nouvelles thérapies qui visent à lutter contre le cancer, principalement dans le cadre du traitement du glioblastome, une forme particulièrement agressive de cancer du cerveau. Sa technologie associe un médicament (Pentalafen®) et un dispositif médical innovant (Heliance®) dont l'action commune permet de détruire localement les cellules tumorales, tout en préservant les tissus sains. Elle se positionne désormais en première ligne du traitement pour le glioblastome en complément des autres thérapies existantes (radiothérapie, chimiothérapie). Le projet est actuellement au stade des essais cliniques de phase 1, avec de bons résultats qui montrent un potentiel significatif pour améliorer la qualité de vie des patients. Une nouvelle levée de fonds est en cours afin de compléter le financement des études cliniques d'enregistrement nécessaires pour ouvrir la voie à la commercialisation dans les blocs opératoires de l'Union européenne et aux Etats-Unis, avec un objectif de mise sur le marché fixé à l'horizon 2029.

« Nous sommes fiers d'avoir démontré la sécurité de notre solution et dégagé des résultats d'efficacité très positifs. Notre motivation ? Sauver des vies ! Grâce à notre politique d'innovation, nous pouvons anticiper l'avenir et maintenir notre position de leader dans la mise en œuvre et la commercialisation de notre traitement. L'INPI est un véritable partenaire dans cette démarche : nous bénéficions d'un accompagnement personnalisé grâce à la « Master class PI » et les formations et ateliers qui y sont associés. »

Maximilien Vermandel, fondateur et dirigeant d'Hemerion.

LAURÉAT CATÉGORIE EXPORT

INFACO, LEADER DES SÉCATEURS ÉLECTRIQUES PROFESSIONNELS

Cahuzac-sur-Vère, Occitanie

● DATE DE CREATION : 1985 ● CA 2023 : 42,5M € ● BUDGET R&D : 2,5 M€ / BUDGET PI : 86K€ ● 60 BREVETS (15 FAMILLES) / 12 MARQUES / 22 DESSINS & MODELES (2 FAMILLES)



Infaco est la première entreprise au monde à avoir fabriqué des sécateurs électriques. Daniel Delmas, père de l'actuel dirigeant Davy Delmas, a inventé en 1985 « l'Electrocoup » un sécateur électrique qui a révolutionné le travail de taille de la vigne, avec près d'un million de coupes à réaliser chaque saison ! Dès sa mise sur le marché, cette innovation a été très plébiscitée dans les domaines de la viticulture, mais aussi par les professionnels de l'oléiculture, de l'arboriculture et des espaces verts. Aujourd'hui, l'entreprise tarnaise continue d'améliorer ses produits afin de les rendre toujours plus performants, légers et sécurisés pour faciliter les conditions de travail de ces professionnels. Présente dans 45 pays dans le monde, elle protège ses produits par des brevets internationaux et des dépôts de modèles couvrant leur design. Pour Infaco, la mise en place d'une stratégie de propriété industrielle lui permet de préserver son avance technologique et commerciale tout en mettant des barrières à l'entrée pour ses concurrents.

« Nous avons été sensibilisés à l'importance de la propriété industrielle dès la genèse de notre projet notamment grâce au diagnostic de l'INPI. Cela nous a permis de renforcer notre stratégie de dépôt de brevets. Par ailleurs, l'une des principales raisons de la performance de nos innovations vient du fait qu'elles sont collectives : nous nous inspirons des méthodes du design thinking pour créer un climat de créativité, tant avec nos clients qu'avec nos partenaires industriels. »*

Davy Delmas, dirigeant d'Infaco.

*démarche de conception calquée sur celle des designers, qui est centrée sur l'utilisateur et ses besoins.

LAURÉAT CATÉGORIE START-UP

QUANTUM SURGICAL, DES SOLUTIONS ROBOTIQUES AU SERVICE DE LA LUTTE ANTI-CANCER Montpellier, Occitanie

● DATE DE CREATION : 2017 ● 42 BREVETS / 22 MARQUES / 7 DESSINS ET MODELES



QUANTUM SURGICAL
LAURÉAT 2024
CATÉGORIE START-UP

**TROPHÉES
inpi 2024**

Quantum Surgical développe des solutions qui combinent robotique et intelligence artificielle pour traiter le cancer de façon mieux ciblée et moins invasive. Son innovation phare - le robot médical Epione - est commercialisée depuis 2021. Il permet d'assister les praticiens pour réaliser des ablations tumorales percutanées où plusieurs aiguilles sont insérées à travers la peau jusqu'à la destruction de la tumeur. Ce traitement peu invasif constitue pour les patients une alternative à la chirurgie sûre et efficace. Ils sont à ce jour plus de 700 patients à avoir bénéficié de cette solution dans le monde. La start-up aspire ainsi à devenir un leader mondial dans son domaine. Depuis sa création, elle concentre tous ses efforts sur l'innovation : une partie de son équipe est dédiée à la recherche & développement et ses technologies sont protégées par le dépôt de brevets. Quantum Surgical poursuit aujourd'hui son développement en Europe et aux États-Unis. Sa plateforme Epione est marquée CE en Europe pour les tumeurs abdominales et pulmonaires et est autorisée par l'agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA).

« Notre stratégie de propriété industrielle prend en compte la dimension internationale de nos innovations. En effet, nous poursuivons notre développement en Europe et aux États-Unis et en parallèle, nous nous efforçons de proposer notre traitement à un maximum de patients. La solution Epione est actuellement disponible dans une dizaine de centres hospitaliers dans le monde. Nous sommes fiers d'avoir pu embarquer des équipes pour créer des robots innovants et uniques qui aident à la fois les praticiens et les patients. »

Bertun Nahum, dirigeant de Quantum Surgical et Ivanna Ngovan, responsable propriété intellectuelle.

LAURÉAT CATÉGORIE INNOVATION RESPONSABLE

WAGA ENERGY, TRANSFORMER NOS DÉCHETS EN BIOMÉTHANE Eybens, Auvergne-Rhône-Alpes

• DATE DE CREATION : 2015 • CA 2023 : 33,3M € • 7 BREVETS / 9 MARQUES



WAGA ENERGY
LAURÉAT 2024

CATÉGORIE INNOVATION RESPONSABLE

TROPHÉES
inpi 2024

Waga Energy valorise le méthane émis par les sites de stockage des déchets sous forme de biométhane. Grâce à une technologie de purification intitulée WAGABOX, elle peut séparer le méthane d'autres gaz, comme l'oxygène et l'azote. Ce biométhane est ensuite injecté dans les réseaux de distribution de gaz naturel. Elle contribue d'une part à la transition énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et d'autre part à produire une énergie locale et renouvelable qui se substitue aux énergies fossiles. L'innovation technologique de Waga Energy est issue d'une dizaine d'années de Recherche & Développement, qui ont débuté au sein du groupe Air Liquide dont sont issus les fondateurs. L'entreprise a adopté un modèle de développeur-investisseur-exploitant : cela signifie qu'elle auto-finance la construction des unités WAGABOX au sein des sites de stockage ; les exploite et génère des profits en revendant la production de biométhane. Depuis le début de l'année 2024, elle a levé plus de 200 millions d'euros pour financer la construction de nouvelles unités, notamment aux États-Unis où la première a été implantée en mars dernier et huit nouvelles sont actuellement en construction.

« Dès le début de l'aventure, nous avons été suivis par l'INPI à travers les programmes d'accompagnement au niveau des brevets et des marques. C'est essentiel de protéger au mieux sa technologie afin de préserver la valeur de ses actifs immatériels. Nous consacrons nos efforts à développer des projets qui ont du sens, qui contribuent à la préservation de la biosphère, et au bien-être d'une humanité dont l'avenir dépend de l'énergie. »

Mathieu Lefebvre, président-directeur général de Waga Energy.

LAURÉAT TROPHÉE INPI-FRANCE 2030

GYS, DES POSTES DE SOUDURE ET DES CHARGEURS DE BATTERIE POUR L'AUTOMOBILE Saint-Berthevin, Pays de la Loire

● DATE DE CREATION : 1964 ● CA 2023 : 135M€ / BUDGET R&D : 5,6M€ / BUDGET PI : 120K€ ● 10 BREVETS / 2 MARQUES



Les chiffres de ce communiqué sont du déclaratif des entreprises

GYS est une entreprise familiale fondée en 1964. Elle fait partie des derniers fabricants français d'équipements de soudage, de chargeurs de batteries et de machines pour la réparation automobile. Stimulée par l'arrivée en force de l'électronique, des logiciels et de la connectivité, l'entreprise a doublé son centre Recherche & Développement en 5 ans afin de faire face à la concurrence. Elle se distingue par une stratégie d'innovation incrémentale dans laquelle elle conçoit ses produits en fonction des demandes de ses clients. GYS protège ses innovations avec le dépôt de brevets, ce qui lui permet de sécuriser ses avancées technologiques et de préserver son avantage concurrentiel dans des secteurs industriels et technologiques clés. Cette approche, centrée sur la qualité et l'adaptation aux besoins industriels, lui permet ainsi de renforcer sa place de leader au niveau mondial. Ses produits sont aujourd'hui vendus dans 132 pays et elle tire plus de 60% de son chiffre d'affaires à l'international.

« Si GYS est le seul et dernier fabricant dans son domaine en France, c'est notamment parce que l'innovation est au cœur de l'ADN de l'entreprise, que ce soit dans ses produits, mais aussi dans ses processus de fabrication. Nous sommes très sollicités par nos clients pour apporter des solutions nouvelles aux problèmes qu'ils rencontrent. C'est cette recherche d'innovation, dans un cadre de performance quotidienne, qui est très stimulante et qui motive toutes les équipes. »

Bruno Bouygues, président directeur général de GYS.

Retrouvez plus d'informations sur les Trophées INPI 2024 depuis notre site inpi.fr dont les interviews des dirigeants d'entreprises que vous pouvez réutiliser librement :

LES SIX ENTREPRISES LAURÉATES

- **ADHEX** – lauréate catégorie Industrie :
[Adhex : tirer le meilleur de la technologie de l'adhésif pour le bénéfice de ses clients, de la santé et de l'industrie](#)
- **HEMERION** – lauréat catégorie Recherche Partenariale :
[Hemerion : améliorer le traitement du glioblastome, le cancer du cerveau le plus répandu](#)
- **INFACO** – lauréat catégorie Export :
[Infaco : aux origines du sécateur électrique](#)
- **QUANTUM SURGICAL** – lauréat catégorie Start-up :
[Quantum Surgical : traiter le cancer grâce à l'IA et à la robotique](#)
- **WAGA ENERGY** – lauréat catégorie Innovation responsable :
[Waga Energy : transformer le gaz des sites de stockage des déchets en biométhane](#)
- **GYS** – lauréat du trophée INPI France 2030 :
[Gys : l'innovation comme moteur](#)

LA PRÉSENTATION DE L'INTÉGRALITÉ DES FINALISTES TROPHÉES INPI 2024

- [Trophées INPI : découvrez les quinze finalistes du millésime 2024](#)

LE PRÉSIDENT DU JURY DE L'ÉDITION 2024 DES TROPHÉES INPI, BRUNO BONNELL (SGPI) :

- [Trophées INPI : découvrez le président du jury 2024](#)

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Contacts presse

INPI (presse écrite et en ligne)

presse@inpi.fr

01 56 65 85 80 / 01 56 65 81 81

Kalamari (radio et TV)

inpi2024@kalamari.agency Lucille Lavigne : 06 98 62 07 92 / Mélina Dahmane : 06 58 94 47 82